



Un petit clic... pour tout savoir sur la Paroisse :  
<http://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr>  
Facebook : facebook.com/paroisse.saintaustremoine  
18 rue du Mas, Issoire. Tél 04 73 89 18 53  
**Semaine du 9 au 17 septembre 2017**



AGENDA du 9 au 17 septembre 2017

### Aime et fais ce que tu veux

Cette parole, attribuée à St Augustin, peut être mal interprétée. Mais les paroles de Paul, dans la seconde lecture, nous permettent d'en comprendre le sens et l'exigence : « **Frères, n'ayez de dette envers personne, sauf celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi.** » Et il rappelle que tous les commandements se résument en un seul : « **tu aimeras ton prochain comme toi-même.** »

Augustin ne veut pas nous dire que celui qui aime peut faire n'importe quoi. Il nous rappelle l'exigence de l'amour. Celui qui aime vraiment cherchera seulement ce qui peut faire la vie et le bonheur de l'autre, des autres. Il n'a plus besoin de lois, car les lois sont là pour réguler les relations entre les hommes et celui qui aime va toujours chercher le meilleur pour ceux qu'il aime.

C'est bien cet amour qui veut le meilleur pour les autres que nous rappellent les paroles d'Ezéchiel et de Jésus. Vouloir le meilleur pour l'autre suppose d'avoir le courage et la force de l'avertir si le chemin qu'il prend est un chemin qui conduit à la mort. Contrairement à ce que l'on dit facilement aujourd'hui, nous sommes responsables les uns des autres. Si nous aimons vraiment nos frères, ceux qui nous sont proches comme ceux qui nous sont plus étrangers, nous ne pouvons que souhaiter qu'ils partagent avec nous le bonheur que Dieu offre et qu'ils acceptent de prendre le chemin de l'amour et du respect des autres. Et il faut parfois les interpeler pour qu'ils redressent leur chemin. Cela suppose aussi que nous acceptions que d'autres puissent aussi nous interpeler si nous nous détournons de Dieu.

Bien sûr ces interpellations supposent que la faute commise soit grave et mette en danger la vie de la communauté. Mais Jésus précise que cette invitation doit se faire avec respect, d'abord dans le tête-à-tête, puis avec deux ou trois témoins. Et ce n'est que si la personne fautive refuse d'écouter la communauté tout entière qu'elle pourra être exclue. Quand la communauté se réunit et est unanime dans son interpellation, le Christ est au milieu d'elle et la décision qui est prise est conforme au projet de Dieu.

Alors, que nous amour soit plus vrai, notre attention à nos frères plus grande, et nous serons ensemble témoins de la vie et du bonheur que Dieu veut pour tous ses enfants.

Jean-Louis VINCENT

### ❖ **MESSES :**

- Samedi 9 : Messe à 18 h 30 à Sauxillanges.
- Dimanche 10 : Messe à 9 h 30 à Coudes et à Saint Germain l'Herm, à 11 h à Issoire.
- Lundi 11 : Messe à 18 h 30 à Issoire, Maison paroissiale.
- Mardi 12 : Messe à 8 h 45 à Issoire, Maison paroissiale, à 9 h à Sauxillanges.
- Mercredi 13 : Messe à 8 h 45 à Issoire, Maison paroissiale.
- Jeudi 14 : Messe à 11 h à l'EHPAD de Saint Germain l'Herm, à 18 h 30 à Issoire, Maison paroissiale.
- Vendredi 15 : Messe à 8 h 45 à Issoire, Maison paroissiale, à 16 h 30 à la Providence.
- Samedi 16 : Messe à 18 h 30 à Sauxillanges. Sacrement des malades.
- Dimanche 17 : Messe à 9 h 30 à Coudes, à 11 h à Issoire et à Aix la Fayette, 'fête patronale), Sacrement des malades.

### ❖ **REUNIONS :**

- Samedi 9 : Inscription au Caté à Coudes et Sauxillanges de 10 h à 12 h.
- Lundi 11 : Conseil pour les Affaires Economiques, 18 h M.P. Issoire.  
Réunion des parents du caté et de l'Aumônerie 6<sup>ème</sup> à Sauxillanges à 20 h 30.
- Mardi 12 : Réunion pour les parents d'enfants du CE2, CM1, CM2 catéchisés à Issoire à 14 h ou 20 h 30 à la Maison paroissiale.
- Mercredi 13 : Réunion des parents du caté et de l'Aumônerie 6<sup>ème</sup> à Coudes à 20 h 30
- Jeudi 14 : Réunion de l'équipe de la sacristie à 10 h, Maison paroissiale.  
Réunion des parents du caté et de l'Aumônerie 6<sup>ème</sup> à Saint Germain l'Herm à 20 h 30, à la Maison paroissiale.
- Vendredi 15 : Réunion pour les parents des jeunes entrés en 6<sup>ème</sup> pour les rencontres d'aumônerie, à 14 h et à 20 h 30 à la Maison paroissiale d'Issoire.

### ❖ **AUMÔNERIE :**

- Samedi 16 et dimanche 17 : Préparation de la Confirmation pour les jeunes à l'Abbaye de Pradines.

### **Dimanche 10 septembre : Table ouverte à la Maison paroissiale à partir de 12 h 30, 18 rue du Mas.**

Ceux qui le peuvent viennent avec un plat à partager à 4 ou 5 personnes.

**Tous sont les bienvenus,  
en particulier les nouveaux arrivant à Issoire.**

Autres dates pour 2017-2018 : 12 novembre, 10 décembre, 14 janvier 2018, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin